



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

01 AIN

Notre association :

Composée de bénévoles, psychologues, et prestataires, l'association France Alzheimer de l'Ain, adhérente à l'Union France Alzheimer, se veut à l'écoute des familles touchées par la maladie, en les aidant à comprendre le comportement du malade, en les soutenant psychologiquement, et en les informant sur les droits sociaux existants et sur la présence de services d'aide et de soins (domicile, institutions) en liaison avec tous les professionnels.

Contact :

Adresse : Les Terrasses de Ville

20 Rue Littré

01000 Bourg en Bresse

Tel : 04 74 52 10 90

Mail : contact01@francealzheimer.org

● ● ● Web : www.francealzheimer.org/ain/

*Membre de l'Union Nationale France Alzheimer
Association reconnue d'utilité publique*



“Vous aider à toujours profiter de la vie !”

Ne restez plus seul (e) face à la maladie ! Des bénévoles vous écoutent au plus proche de votre domicile.

Nos actions :



Pour les aidants :

- Formation d'aidants
- Entretiens individuels
- Groupes de parole
- Informations sur les établissements d'accueil de jour, d'hébergement temporaire et de long séjour

Pour les aidants-aidés :

- Actions partagées aidants-aidés
- Séances de musicothérapie, réflexologie plantaire
- Ateliers de mobilisation cognitive

Pour le couple aidant-aidé :

- Séjours vacances-répit départemental



Nous contacter :

Bourg en Bresse	04 74 52 10 90 contact01@francealzheimer.org
Plaine de l'Ain	06 52 65 01 87 fa01-plaine-de-lain@orange.fr
Bas-Bugey	07 86 71 51 85 fa01-basbugey@orange.fr
Dombes	07 45 02 79 34 fa01-cotiere@orange.fr
Haut-Bugey	07 67 55 74 97 fa01-hautbugey@orange.fr
Pays de Gex	06 76 63 42 26 fa01-gex@orange.fr
Pont de Veyle	06 52 13 81 21 fa01-cotiere@orange.fr



Comment nous soutenir ?

- Adhérer à l'association en soutenant nos actions. Bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66%. Sur une adhésion à 35 €, votre participation revient à 12€/an/personne.
- Faire un don ou adhérer : par courrier, HelloAsso, en nos bureaux par chèque ou CB.
- Le legs : réalisé par testament.
- Sponsoring et mécénat : entreprises, institutions : vos salariés sont peut-être aidants ! Nous avons tant à faire ensemble (soutien financier, logistique, subventions...) !
- Rejoindre notre équipe de bénévoles : 3 bonnes raisons : agir contre une maladie qui nous concerne tous, répondre à des besoins réels près de chez vous, et vivre une belle aventure humaine.

